



Postes vacants

Le Syndicat Intercommunal « Ecole Régionale Harlange » cherche pour les besoins de son service d'éducation et d'accueil « Maison Relais Uewersauer »

- **Trois éducateurs diplômés (m/f) sous le statut de l'employé communal - groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social – à raison de 30 heures par semaine et à durée indéterminée**

Qualification requise :

Diplôme luxembourgeois d'éducateur ou un diplôme étranger reconnu équivalent par le Ministre ayant l'Éducation Nationale, l'Enfance et la Jeunesse dans ses attributions

La connaissance des trois langues officielles (luxembourgeoise, française et allemande) est requise.

Les candidats, qui n'ont pas accompli au moins sept années de leur scolarité au Luxembourg au sein de l'enseignement public luxembourgeois ou de l'enseignement privé luxembourgeois appliquant les programmes officiels, doivent obligatoirement joindre des certificats de langues établis selon le CECRL aux niveaux requis pour l'accès à la catégorie de traitement brigüée. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la fonction publique – <https://fonction-publique.public.lu/> - rubrique : carrière- recrutement- épreuves de langues – contrôle de la connaissance des trois langues administratives dans le secteur communal

Pièces à joindre :

- Lettre de motivation avec une notice biographique détaillée (périodes exactes des études et des professions antérieures) avec photo récente
 - Extrait récent de l'acte de naissance
 - Copie de la carte d'identité ou du passeport
 - Copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg (Matricule)
 - Extrait récent original du casier judiciaire (bulletins no.3 et no.5)
 - Copie des diplômes ou certificats d'études requis
- En cas de présentation de diplôme(s) étranger(s), l'équivalence du / des diplôme(s) étranger(s) délivrée par le Ministre ayant dans ses attributions l'Éducation Nationale, l'Enfance et la Jeunesse

Veuillez nous adresser votre candidature pour le 30 juillet 2026 au plus tard à l'adresse suivante :

Ecole Régionale Harlange
À l'attention des membres du bureau
15, rue Mgr. Fallize
L- 9655 Harlange

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Harlange, le 1^{er} juillet 2026

Le Bureau du Syndicat.

Monsieur Schroeder Romain, Président

Monsieur Schumacher Michael, Vice-Président

Monsieur Tock Patrick, Membre du Bureau